

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE LOUDUN**

SEANCE DU 5 MARS 2025

Date de la convocation
27.02.2025

Nombre de conseillers
En exercice 29
Présents 24
Votants 28

L'an deux mille vingt cinq
le cinq mars,
à 20 H, le Conseil Municipal de LOUDUN,
régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans
le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M. Joël DAZAS,
Maire de Loudun.

Secrétaire de séance : Mme Sandrine LAMBERT

ETAIENT PRESENTS :

M. DAZAS, Maire ; Mme MOUSSEAU, M. ROUX, Mme LEGEARD, M. JAGER, Mme VAUCELLE, M. DUCROT,
Mme BONNET, M. RIGAULT, Adjoint ; M. JALLAIS, M. AUCHER, M. DOUX, Mme ENON, Mme MAUBERGER, M. VIVIER
(Maire délégué de Rossay), M. OLIVIER, Mme FERRE, Mme PELLETIER, Mme LAMBERT, M. VION, Mme TRAVOUILLOIN,
Mme PINEAU, M. PRUD'HOMME, M. BONNET, Conseillers municipaux.

ABSENTS et EXCUSÉS :

M. DUPUIS, Mme BAUDU-HASCOET, Mme LIEBOT, Mme PROD'HOMME, M. GANDIER
Pouvoir de M. Philippe DUPUIS à M. Gilles ROUX
Pouvoir de Mme Stéphanie LIEBOT à Mme Sandrine LAMBERT
Pouvoir de Mme Sandra PROD'HOMME à Mme Nathalie LEGEARD
Pouvoir de M. Benjamin GANDIER à Mme Bernadette VAUCELLE

OBJET DE LA DELIBERATION :
Dénomination du vélodrome

M. Jean-Pierre JAGER, Adjoint au maire, donne lecture du rapport suivant :

Les membres de la commission Urbanisme, Aménagement, Patrimoine avaient
été interpellés par les descendants de M. Eugène GRÉAU afin de pouvoir dénommer
une voie à son nom.

La Ville de Loudun vient d'être sollicitée par le Centre de mémoire du loudunais,
afin de dénommer le vélodrome « Vélodrome Eugène Gréau », dont l'inauguration
pourrait se faire par la famille en même temps que l'exposition sur le vélodrome
organisée par le Centre de mémoire.

Vu l'avis favorable de la Commission « Urbanisme, Aménagement, Patrimoine »
en date du 24 février 2025,

Après examen, le Conseil Municipal, à l'unanimité, émet un avis favorable sur
cette dénomination « Vélodrome Eugène Gréau ».

La secrétaire de séance,
Sandrine LAMBERT



Accusé de réception de la Sous-Préfecture

Pour extrait conforme,
Le Maire,
Joël DAZAS



Acte rendu exécutoire après transmission
en Sous-Préfecture le : 12 MARS 2025

Publié le : 12 MARS 2025

Notifié le :